ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Egypte

Question écrite n° 102790

Texte de la question

Le 20 avril dernier, Le Président de la République inaugurait au Caire la première université française d'Égypte. M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie de lui indiquer les perspectives d'évolution de cette université, notamment en termes d'objectifs, bénéfique à la francophonie et à la diffusion de la langue et de la culture françaises.

Texte de la réponse

L'Université française d'Égypte (UFE) est un établissement francophone de droit privé égyptien, créée en 2002 et dont les locaux ont été inaugurés le 20 avril dernier par les Présidents Chirac et Moubarak. Installée dans la banlieue du Caire, elle compte, à la rentrée 2006, 372 étudiants répartis en trois facultés : gestion et systèmes d'information, langues étrangères appliquées, ingénierie. Ces facultés ont signé des accords de partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur français, notamment avec les Universités de Nantes et de Paris III. Les financements égyptiens, notamment la mise à disposition de terrains et de bâtiments, et les financements publics et privés générés par la partie française, qui prend en charge les missions d'enseignement, ont permis la mise en place rapide de cette Université dont les formations « à la française » sont désormais reconnues pour leur qualité, particulièrement en gestion. Les enseignements sont donnés en français, en anglais et en arabe. La consolidation financière de ce pôle Universitaire demeure actuellement une priorité car le nombre d'étudiants inscrits, même s'il est en progression, demeure encore en deçà des prévisions, notamment pour la filière ingénierie. La concurrence des Universités allemande, britannique, canadienne et américaine qui enseignent en anglais, mais également l'offre de nombreux établissements égyptiens limitent l'attrait de 1'UFE dont l'offre de formation doit probablement être mieux ciblée en lien avec les partenaires français et égyptiens. Dans le même ordre d'idées, des partenariats avec le milieu entrepreneurial français doivent être initiés pour certains et développés pour d'autres. À la fois débouché naturel de notre réseau d'écoles bilingues en Égypte et vecteur de la francophonie dans ce pays, l'UFE, membre de l'Agence universitaire de la francophonie, doit encore accroître sa vocation régionale et son intégration dans le paysage universitaire local.

Données clés

Auteur : M. Bruno Bourg-Broc
Circonscription : Marne (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 102790
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie
Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 août 2006, page 8962
Réponse publiée le : 28 novembre 2006, page 12442